



Service consultatif et sanitaire pour petits ruminants (SSPR)

Le SSPR est une coopérative regroupant les détenteurs de cervidés, d'ovins laitiers, d'ovins, de petits camélidés et de caprins. Il s'engage en faveur d'une garde respectueuse des animaux et économiquement rentable, ainsi que pour des produits de qualité.

Sections ovins et ovins laitiers

Les sections ovins et ovins laitiers proposent aux éleveurs de moutons une offre complète de service consultatif et sanitaire (SSPR). Le SSPR est un centre de compétences traitant des questions relevant de la détention des petits ruminants. Il constitue un maillon essentiel, assurant l'interface entre les éleveurs, les vétérinaires, les services de vulgarisation agricole, la Confédération et les cantons, la recherche et les hôpitaux vétérinaires. En sa qualité de service spécialisé, le SSPR s'efforce d'obtenir en permanence les dernières connaissances tant en Suisse qu'à l'étranger, pour les transmettre ensuite aux éleveurs sous une forme clairement compréhensible, à la faveur de cours, de fiches ou d'articles publiés dans la revue «Forum Petits Ruminants». Outre l'affiliation, qui comprend le programme de base, les sections ovins et ovins laitiers proposent aussi plusieurs programmes complémentaires à leurs membres dans le but de conserver des troupeaux de moutons sains et performants.

Le **programme de base** du SSPR propose à tous ses membres:

- Des conseils dans les domaines de la santé, de l'alimentation et de la garde.
- Un soutien lors de problèmes enzootiques
Lors d'apparition de cas de mort subite par exemple, d'avortements enzootiques ou de maladies juvéniles, le SSPR contribue à la recherche de solutions. Il peut, en accord avec le vétérinaire d'exploitation, ordonner des examens complémentaires et, sur entente, éventuellement en prendre en charge les coûts, partiellement ou intégralement.
- Un conseil en présence de problèmes au niveau de la qualité du lait: le SSPR offre son soutien en présence de recrudescence de germes influant négativement sur la qualité du lait ou de problèmes avec la sortie du lait, la technique de traite ou la santé de la mamelle.
- Des informations
Les membres du SSPR reçoivent la revue «Forum Petits Ruminants», qui les informe sur tout ce qui est d'intérêt pour leurs animaux, les découvertes récentes et les manifestations actuelles. Le SSPR traite d'autres thèmes choisis dans des fiches spécifiques du SSPR.
- Des réductions sur les prix des cours.

Outre le programme de base, les sections ovins et ovins laitiers proposent des **programmes facultatifs**:

Programme de lutte contre le piétin

Le piétin est une maladie infectieuse très douloureuse, qui touche les onglons des moutons. Outre le recul de la productivité et les aspects de protection des animaux, le traitement correct de la maladie est très intensif. L'objectif de la lutte est d'éliminer du troupeau la bactérie responsable du piétin: *Dichelobacter nodosus*. Le piétin est typiquement une maladie enzootique, qui exige de toujours prendre en compte un traitement de l'ensemble du cheptel. Le succès du traitement requiert en particulier de parer correctement les onglons, soit de retirer la totalité de la corne décollée, d'effectuer des bains d'onglons hebdomadaires et de mettre en œuvre des mesures d'hygiène (prévention des réinfections). La sortie des animaux sur une pâture fraîche après le passage hebdomadaire au pédiluve interrompt le contact avec le réservoir de germes. La mise en étable sur une litière propre et sèche contribue pour sa part à accélérer la guérison des animaux affectés. Les animaux particulièrement réceptifs au piétin, chez lesquels le traitement n'offre pas de résultats probants, doivent par ailleurs être éliminés.

Le programme de lutte débute avec la première visite du conseiller en piétin. Il en va d'analyser la situation en termes de piétin, par un contrôle des onglons quant à la présence de symptômes, et de discuter le déroulement de l'assainissement ainsi que l'éventuelle mise en œuvre de mesures de gestion et d'hygiène. Le contrôleur d'onglons répète ses contrôles sur demande du détenteur à intervalles de 4 semaines environ, jusqu'à ce que l'on ne relève plus aucun indice de la maladie. Suit alors un contrôle final de 30 animaux au maximum au moyen d'écouvillons, qui sont testés au laboratoire quant à la présence du germe de l'affection. Le contrôle est réussi lorsque les résultats de laboratoire sont négatifs et que le troupeau s'avère ainsi assaini à l'égard du piétin. D'autres contrôles suivent à intervalles d'un an.

Programme d'assainissement de la Maedi-Visna

La Maedi-Visna est une maladie d'évolution lente. Les premiers symptômes apparaissent généralement à partir de l'âge de 2 à 3 ans et concernent généralement les poumons. On observe ainsi principalement des troubles respiratoires: pendant les déplacements du troupeau, les animaux affectés présentent une respiration forcée et restent en retrait du groupe. Les animaux malades maigrissent, malgré un appétit conservé. La performance laitière est fortement diminuée et on constate une recrudescence de mammites.

L'objectif de ce programme est d'obtenir des exploitations ovines indemnes de Maedi-Visna. Au départ, on prélève chaque année un échantillon de sang de tous les ovins âgés de plus de 6 mois pour les examiner au laboratoire. Dès le troisième examen de troupeau négatif, l'exploitation acquiert le statut d'exploitation «reconnu indemne de Maedi-Visna». Dans ces exploitations, on réalise alors tous les trois ans un examen sanguin des animaux âgés de plus de 6 mois. Les années intercalaires, on relève le trafic d'animaux de même que les mutations dans le troupeau sur la base d'un questionnaire. Le SSPR établit chaque année une feuille d'exploitation attestant le statut de l'exploitation. Il rend compte du statut sanitaire du troupeau, raison pour laquelle il est essentiel lors de tout achat ou vente de moutons.

Les exploitations qui participent au programme d'assainissement de la Maedi-Visna ne peuvent avoir aucun contact avec des troupeaux de moutons assainis et ne peuvent acheter que des animaux provenant d'exploitations assainies affichant le statut «indemne de Maedi-Visna».

Programme de surveillance parasitaire

Les endoparasites peuvent entraîner des pertes importantes dans la garde de moutons. Une vermifugation ciblée, au moment opportun et à l'aide du vermifuge approprié, permet d'une part d'améliorer la santé des animaux et d'autre part de prévenir les pertes de productivité. Le programme de surveillance parasitaire englobe, selon la taille du cheptel, cinq examens coproscopiques, permettant d'envoyer un, deux ou trois échantillons collectifs. Compte tenu des résultats communiqués par le laboratoire, le détenteur des animaux reçoit, le cas échéant, des recommandations de vermifugation ainsi que des conseils supplémentaires en matière de gestion et d'hygiène des pâtures. Ceux-ci indiquent parfois le moment du prochain prélèvement, compte tenu des recommandations et de la saison. En cas de doute quant à l'efficacité du vermifuge, on peut aussi, au moyen de deux examens coproscopiques, l'un avant et l'autre après la vermifugation, vérifier la présence éventuelle d'une résistance au vermifuge et, le cas échéant, prévoir de changer de groupe de substance active.

Généralités

Toutes les exploitations de petits ruminants peuvent adhérer au SSPR, indépendamment de leur affiliation à d'autres organisations et quelle que soit la taille du troupeau.

Informez-vous sans engagement! Nous nous réjouissons de vos demandes et suggestions.

Sven Dörig
Section ovins du SSPR

Deborah Greber
Section ovins laitiers du SSPR